



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 02 décembre 2019

### Déploiement du réseau «France Services» à Mayotte

---

En avril 2019, le président de la République a annoncé la mise en place du réseau « **France Services** » visant à faciliter les démarches administratives des Français sur tout le territoire et à renforcer l'accessibilité aux services publics. L'objectif est de disposer d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2020 de 300 points « France Services » notamment dans les petites centralités des zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville, avec une attention particulière sur les territoires d'outre-mer.

Ces points « France Services » sont des lieux d'accueil permanents ou itinérants décentralisés qui accueillent différentes structures (administrations, opérateurs...) dans le but d'offrir au public une palette de services visant notamment à **améliorer leur accès aux droits et au numérique**.

L'accessibilité aux services publics sur Mayotte est un enjeu majeur pour le département où l'essentiel des services publics est concentré dans l'agglomération de Mamoudzou et sur Petite Terre. De plus, la mobilité reste complexe pour une part importante de la population avec également des problématiques de précarité et d'illettrisme qui rendent difficiles l'accès aux services publics.

Dans ce contexte, le département de Mayotte s'inscrit pleinement dans cette nouvelle démarche portée par le gouvernement et accueillera dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 deux points d'accueil labellisés « France services » :

- A **Hamjago** dans l'ancienne Maison de Services au Public (MSAP) avec un portage assuré par la commune de M'Tzamboro.
- A **Kani-Kéli** dans l'ancienne école communale réaménagée par la commune de Kani-Kéli et la Communauté de Communes du Sud avec un portage assuré par La Poste.

Deux autres points « France Service » sont en cours d'élaboration pour compléter le réseau territorial dans les mois à venir :

- A **Combani**, dans le cadre de la MSAP actuelle portée par la commune de Tsingoni.
- A **Sada**, dans le cadre du réaménagement en cours de l'ancienne MJC avec un portage assuré par La Poste.
- Sur la **Communauté de communes du Sud**, avec un projet de « bus France Services » rayonnant sur l'ensemble des villages du Sud de Mayotte.

L'ensemble de ces points « France Services » verront ainsi le déploiement de différents services proposés aux usagers et portés par les **opérateurs partenaires** : Préfecture, DRFIP, La Poste, Pôle emploi, CSSM, EDM, SMAE, Mission locale, PJJ, SPIP, CDAD, Cité des métiers, CCAS, CRIJ.

L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'effectuer la plupart des démarches administratives du quotidien au plus près de chez lui dans des espaces dédiés et assistés d'agents formés par le CNFPT pour lui faciliter cet accès. Ces points seront également équipés d'**espaces numériques** permettant aux usagers d'effectuer leurs démarches en ligne.

L'ensemble de cette démarche s'appuie sur la mobilisation des opérateurs et collectivités partenaires avec l'appui technique et financier du Conseil départemental et de l'État. Dans ce cadre, les travaux d'élaboration du **Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accès aux Services Publics (SDAASP)** seront prochainement lancés le 17 décembre 2019 visant à pérenniser et consolider ce réseau et envisager de nouvelles implantations sur le département.

Contact presse

Préfecture de Mayotte – service communication interministérielle -  
Tél: 06 39 69 00 31, courriel: [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)  
[www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr) Préfet de Mayotte  
@Prefet976